JUILLET - AOÛT 2014

Le magazine de Nogent-sur-Oise

NOGENT le mag

N°214

p 5
Fête des associations et du sport

p 8-9
Dossier : des tarifs municipaux harmonisés

p 17
1 085 logements en réhabilitation

p 24
Retrouvez toutes vos photos de l'été

www.nogentsuroise.fr

Ville de Nogent-sur-Oise

Nogent, vivre vraiment !

Ouverture des tirelires Nogent/Aïda

Des tirelires pour aider les enfants palestiniens

Près de 600€ ont été récoltés par l'association Nogent-Aïda grâce à l'opération des tirelires Barbapapa. Ces dernières ont été ouvertes mercredi 25 juin.
Elles avaient été déposées de mars à juin dans différents lieux publics de la ville (service jeunesse, mairie, médiathèque, Les Temps d'Art…) et chez des particuliers, membres de l'association Nogent-Aïda.
Cette somme récoltée est destinée à apporter des fournitures scolaires aux enfants palestiniens du camp d'Aïda. Environ 30 enfants vont pouvoir être aidés grâce à la générosité des Nogentais.

Un match France-Italie

Les sportifs se retrouvent à Nogent-sur-Oise. Les jeunes italiens de Fucecchio sont venus participer à un tournoi de basket avec le NBBC, le week-end des 28/29 juin. À cette occasion, un T-shirt à l'effigie de Nogent-Fucecchio a été réalisé et arboré par les joueurs.

Tournoi international

Dans le cadre du jumelage Nogent/Krasnik, 13 jeunes polonais ont participé dimanche 29 juin au tournoi de football organisé par l'US Nogent Football. Ils ont séjourné au lycée Marie Curie du jeudi 26 juin au mardi 1er juillet et ont ainsi pu s'entraîner au stade du lycée. Ce séjour leur a permis de découvrir la gastronomie française au sein du restaurant le Saulcy puis de visiter la capitale.

Equipe de football polonaise

Découverte de la campagne italienne

La dolce vita à Fucecchio

Les 22 et 23 juin, une délégation nogentaise s'est rendue à Fucecchio pour goûter à la «dolce vita» italienne. Au programme : rencontre avec de nombreuses associations italiennes, préparation de projets avec Nogent-Fucecchio, mais aussi tour en Vespa dans la campagne italienne, soirée conviviale, exposition de tapis de fleurs et fête populaire…

Editorial

Le malade, le remède et la juste mesure

Après un été particulièrement sombre, meurtrier et désespérant dans le monde, la rentrée hexagonale conjugue économie en berne, croissance zéro, horizon déflationniste et chômage intolérable.

Les experts en tout genre qui se penchent sur notre économie se perdent en conjectures. La politique dite de «l'offre» mise en œuvre ces dernières années, est-elle la bonne ? Le remède dominant, relayé par les médias omniprésents et des organismes plus gestionnaires des comptes qu'essaimeurs d'avenir, est ce cocktail de réduction massive, impérative et immédiate des déficits publics et de procès en sorcellerie de toute «dette», même lorsque celle-ci représente un investissement sur l'avenir !

Ce remède, sans aucune alternative, nous explique-t-on, n'est-il pas en train de tuer le malade ?

La quasi totalité des économistes le reconnaissent : les milliards d'économies sur les dépenses ont un effet récessif important sur l'activité. L'effet multiplicateur fait qu'une baisse de la dépense publique ou une hausse d'impôt d'un euro, afin d'alléger les déficits, entraîne une réduction de 0,9 à 1,7 euro du PIB.

Qui ne voit le lien entre les réductions de dotations budgétaires aux collectivités locales et le recul de l'activité constaté dans le secteur des travaux publics (-4% par rapport au début de l'année) ou encore dans le logement !

N'étant pas expert, je n'ai pas de réponse définitive à formuler. J'observe cependant que notre collectivité s'apprête à inaugurer cet automne plusieurs réalisations engagées dans le cadre des politiques de relance ; à l'heure où l'État appelait à la rescousse les collectivités locales pour venir renforcer sa politique contracyclique anticrise. Une crèche supplémentaire, d'ambitieux plans de rénovation urbaine, la réhabilitation massive du patrimoine des bailleurs, des centaines de logements neufs édifiés, la création du centre d'affaires et d'innovation sociale du Sarcus, la modernisation vertueuse de notre réseau de chauffage urbain… Autant d'investissements, patiemment construits au fil des années précédentes, qui vont produire dorénavant leurs pleins effets.

Aujourd'hui, les lointains gardiens zélés de la stricte orthodoxie budgétaire s'en prennent aux capacités d'action des collectivités de proximité, pourtant peu suspectes de démesure au regard de celles observées par ailleurs.

Faire fructifier notre vivre-ensemble dans le cadre de la juste mesure de ce que nous pouvons raisonnablement prélever, préserver et développer de notre richesse humaine et naturelle. C'est notre responsabilité mais c'est aussi et surtout affaire d'éducation.

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Jean-François Dardenne
Maire de Nogent-sur-Oise
Conseiller régional de Picardie

Retrouvez en dernières pages toutes vos photos de l'été : Festiv'arts, 12/13 juillet, Nogent à la mer, Dehors les livres!

SOMMAIRE

04 **Action économique**
Ouverture du centre d'affaires
Séson innove pour son bar
Une société pour vos diagnostics

05 **Associations**
Calendrier de l'UNRPA
5e Festival Country-Rock
Fête des associations

06 **Éducation**
Une apprentie fondeuse
Des sciences pour vos enfants

07 **Jeunesse**
Le chantier Jeunes - Concordia

07 **Sports**
Nouvelle saison pour l'EMS
Une nouvelle flèche

08 **Dossier**
Des tarifs municipaux harmonisés

10 **Culture**
La Cie Carabosse en résidence
Coupon Ciné d'antan
L'ouvrage de Kelly Kells
Sortie CD au Studio Son

12 **Intercommunalité**
Collecte souvenir de 14-18
Opération OPAH
Semi-marathon

13 **Social**
Tournoi Intercada
Journée mondiale du réfugié
Journée nationale des «Dys»

14 **Agenda**

16 **Nos Aînés**
Voyage des Aînés
Noces de diamant
Repas des Seniors

17 **Travaux**
Chantier FICOP
Une résidence remodelée
1 085 logements en réhabilitation
Site Jaurès-Coubertin

18 **Développement durable**
Des produits pour désherber

19 **Citoyenneté**
Les comités municipaux
Une ville propre

20 **Vie de quartier**
L'Oise Verte et Bleue
Les sorties du CMAR

20 **Etat civil**

21 **Vie municipale**

22 **Expression politique**

24 **Nogent en images**

NOGENT LE MAG N°214 - JUILLET/AOÛT 2014 MAGAZINE OFFICIEL DE LA VILLE DE NOGENT-SUR-OISE
Directeur de la publication : Jean-François Dardenne - **Direction communication :** Marie-Noëlle Potier et Roxane Alarçon
Rédaction : Carolyn Lor - **Conception graphique :** Carolyn Lor et David Cuissard - **Photographies :** Olivier Duflot et Marie-Noëlle Potier
Édition et impression : Imprimerie RAS - **Distribution :** Danièle Mangili - *Dépôt légal à parution*. **Tirage :** 9 000 exemplaires

Visite de l'amphithéâtre du centre d'affaires

Le Centre d'affaires ouvre ses portes

Le Centre d'affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus est achevé. Dès le 3 juillet dernier, des portes ouvertes ont permis à plus de 150 personnes de découvrir le bâtiment, de répondre aux interrogations des riverains, et d'encourager les entrepreneurs présents à s'installer dans ces locaux. En présence des partenaires BGE Picardie (délégataire), du cabinet d'architecte Vincent Franquet et de l'équipe du restaurant-traiteur Séson, cette journée a mis en valeur ce bâtiment, véritable patrimoine nogentais, auquel les habitants sont attachés. Les Nogentais présents étaient heureux de voir la transformation de ce lieu et de découvrir qu'il permettra de créer une centaine d'emplois. Le travail du délégataire sur place (BGE Picardie) sera à la fois de gérer l'immeuble et ses occupants, mais aussi d'y associer les habitants et de participer à la vie du quartier.

L'inauguration de ce centre d'affaires, ainsi que du restaurant Séson, est prévue le jeudi 2 octobre à 18h. Des animations permettront de célébrer l'aboutissement d'un projet de 6 ans et le début d'une nouvelle aventure humaine et économique pour la Ville de Nogent-sur-Oise.

Séson fait appel à la finance participative pour réaliser son bar

La Ville de Nogent-sur-Oise et BGE Picardie avaient organisé en octobre un colloque sur le crowdfunding. **Le futur restaurant-traiteur Séson a mis en application cette initiative. Entre avril et juillet, Séson a fait appel à la plateforme de financement participatif «Mymajorcompany» pour lever des fonds pour la création et la réalisation de son bar.** L'objectif de 3 000€ a été atteint dès la fin du mois de juin, et les contributions s'élèvent au total à 3 745€. En contrepartie, les contributeurs reçoivent des avantages : du simple mail de remerciement à la privatisation du restaurant une fois dans l'année, en passant par des cours de cuisine ou une invitation à des dégustations.
Ouverture du restaurant le 8 septembre. Pour rappel, dans cet espace locavore, vous pourrez notamment déguster un tartare aux salicornes, une flamique à la tomme au foin et maintes spécialités locales.

Restaurant Séson

Séson :
9 rue Ronsard
03 44 29 48 41

Une société nogentaise pour vos diagnostics

Interview d'Alexandre Donzelle, entrepreneur nogentais, gérant de Almidiag

Présentez-nous votre société.

Nous sommes un cabinet d'expertise immobilière, créé depuis octobre 2013. On délivre en quelque sorte les carnets de santé des bâtiments. On réalise les bilans de performances énergétiques, la recherche de plomb, les diagnostics électriques, de gaz, le mesurage, et la détection d'amiante.

Quel est votre secteur d'intervention ?

L'Oise principalement. La société est basée à Nogent-sur-Oise, donc c'est avant tout le bassin creillois, mais on peut intervenir jusqu'à Beauvais, Noyon ou ponctuellement Soissons.

Pourquoi avoir créé votre entreprise ?

Je travaillais comme directeur d'agence de diagnostic immobilier dans une entreprise nationale. J'avais depuis longtemps l'envie de lancer ma propre entreprise. La rencontre avec mon associé a été un déclic. Il assure la partie technique, moi commerciale. Je dois dire que c'est intéressant de participer à la vie économique du bassin creillois et de développer le réseau d'entreprise de sa propre ville.

Contact :
Alexandre Donzelle
06 35 49 58 60
www.almidiag.fr

Règlementation de stationnement sur le marché

Depuis le 11 juillet, la collectivité expérimente une nouvelle règlementation de stationnement autour du marché de la Place des Trois Rois. 31 places de parking derrière le magasin Lidl sont ainsi interdites au stationnement le vendredi de 12h à 20h, sauf pour les véhicules des commerçants possédant un macaron distribué par le régisseur du marché. Ainsi les riverains, clients et passants disposent de plus de places sur le parking proche de la place et dans l'avenue Saint-Exupéry. Cela permet aussi d'améliorer l'accessibilité notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Calendrier de l'UNRPA

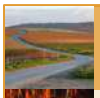

Dimanche 28 septembre : journée en Champagne, balade en petit train, repas chez le viticulteur, après-midi dansant. Départ à 7h30 du parking Lidl. Adhérents : 59€. Non-adhérents : 64€.

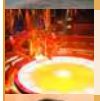

Samedi 25 octobre : cirque d'hiver Bouglione (spectacle géant), départ à 15h, retour à 20h environ. Adhérents : 40€. Non-adhérents : 50€. Enfants : 20€.

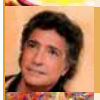

Dimanche 30 novembre : concert de Frédéric François à Compiègne, salle Le Tigre, départ à 14h des Obiers. Adhérents : 53€. Non-adhérents : 58€.

Dimanche 7 décembre : repas dansant à Barry en Belgique, récital de Franck Mickael. Départ du parking Lidl à 8h30. Prix adhérents : 55€. Non-adhérents : 60€.

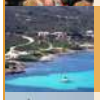

Voyage en Corse du 27/06/2015 au 4/07/2015, au Village Club La Balagne près de Calvi. 8 jours/7nuits en pension complète. Coût : 870€ avec une excursion.

Voyage en Charente-Maritime du 5/09/2015 au 12/09/2015, au Village Vacances de l'Arnèche à Meschers-sur-Gironde près de Royan. Coût : 630€.

Renouvellement du guide pratique «Vivre à Nogent»

Le nouveau guide «Vivre à Nogent» est actuellement en cours d'élaboration. Vous le recevrez dans vos boîtes aux lettres début 2015. **Vous représentez une association nogentaise ? Si vous n'avez pas encore actualisé les coordonnées de votre association, merci de récupérer une feuille de mise à jour à la mairie ou sur le site internet de la ville www.nogentsuroise.fr. et de la déposer en mairie.**

Renseignements :
Service communication
03 44 66 30 29

5e Festival Country-Rock

Que les amateurs de country se réjouissent, cette année le rock se joint à la musique de l'ouest pour offrir 3 jours de fête les **19, 20 et 21 septembre**. Rendez-vous pour un bal country **vendredi 19**, destinés à tous les fans de line-dance. **Dimanche 21**, Michel Fugain fait son concert à Nogent-sur-Oise à 17h.

Tarifs :
Bal country - 19/09 : 5€
Festival Country/Rock - 20/09 : 7€ (2€ enfant)
Festival + Concert Michel Fugain - 21/09 :12€ (2€ enfant)
Billets en vente sur ticketnet.fr, à l'OMCE, à la Maison du tourisme

Notez cette date dans vos agendas : samedi 6 septembre, de 14h à 18h, la fête des associations et du sport revient pour une nouvelle édition à Nogent-sur-Oise. Revivez les grands moments associatifs de la saison passée et inscrivez-vous ou inscrivez vos enfants dans le club de leur choix. Découvrez l'offre culturelle, musicale, sportive, internationale proposée par les différentes associations nogentaises.

Renseignements :
Service des sports
03 44 66 30 14

Célina Rouan décroche le 1er prix du Concours Général de Fonderie

Meilleure élève de fonderie de France ! Célina Rouan, étudiante au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise, a reçu le premier prix du Concours Général des Métiers de la Fonderie des mains du ministre de l'éducation nationale, Benoît Hamon, le 11 juillet. Une distinction exceptionnelle pour cette élève qui a obtenu la même semaine son baccalauréat professionnel fonderie, avec mention.
19 élèves de la spécialité fonderie, de toute la France, ont concouru à l'écrit de ce concours. Au terme de l'écrit, ils étaient 6 à participer à l'épreuve pratique qui s'est déroulée au lycée Marie Curie le jeudi 22 mai. L'objectif : réaliser une pièce de fonderie en rapport avec le château de Chantilly, autour du thème du cheval.
Après une classe de troisième qui ne la satisfait guère, Célina découvre la fonderie à travers des journées portes ouvertes. Cette formation professionnelle lui redonne confiance en elle. Âgée de 18 ans, elle envisage de poursuivre avec un BTS Fonderie et recherche d'ailleurs une entreprise dans le cadre d'un contrat professionnel.
Cette distinction confirme l'excellence du lycée Marie Curie, quelques semaines après ses très bons résultats au palmarès des meilleurs lycées publics de l'Oise.

Photo Le Parisien
Célina Rouan

Spectacle «Sciences en scène», le 6 juin.

Les élèves nogentais au coeur des questions scientifiques

Les élèves de plusieurs classes nogentaises se sont investis tout au long de l'année scolaire dans les sciences à travers le dispositif «la main à la pâte». **Deux projets ont été retenus par la Ville de Nogent-sur-Oise : une exposition à l'école Georges Charpak et les ateliers «Sciences en scène».**

Dix classes de cycle 3, de CE2, CM1, CM2 des écoles de Nogent-sur-Oise ont travaillé sur une **exposition autour du thème : «les écrans, le cerveau... et moi !»**. Après plusieurs semaines de recherches et d'ateliers, ils ont mis au point une exposition, visible en juin dernier dans le hall de l'école Georges Charpak. Dans chaque box créé pour l'occasion, on peut découvrir une activité ou une facette du cerveau humain. Des expériences autour du paysage sonore, des illusions de mouvement ou de taille, ou encore des tests de mémoire ont été proposées.

Mélange entre sciences et littérature, «Sciences en scène» est un projet fil-rouge mené tout au long de l'année par la classe de CM1 de l'école Georges Charpak. Le thème retenu cette année était les volcans. A partir de celui-ci, l'enseignant mène avec sa classe un travail d'investigation et de production d'oeuvre. L'objectif est de réaliser une pièce de théâtre qui se nourrit des recherches scientifiques et littéraires. **Les enfants ont ensuite joué leur spectacle le 6 juin au château des Rochers devant tous les parents.**

Le centre pilote «La main à la pâte» de Nogent-sur-Oise aide les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement des sciences fondé sur l'investigation dans les classes. Un accompagnement pédagogique et scientifique est assuré par trois enseignants supplémentaires qui ont pour mission de co-intervenir en classe aux côtés des enseignants du Réseau d'Éducation Prioritaire.

Dans cette même optique, la Ville travaille actuellement sur la mise en place d'une école municipale des Sciences.

Exposition «les écrans, le cerveau et moi»

Des jeunes du monde entier réaménagent la RPA

Tous les ans, la ville accueille le chantier de jeunes bénévoles avec Concordia. Cette année, du 9 au 31 juillet, 9 jeunes venus du monde entier (Mexique, Espagne, Turquie, Italie, Russie, Belgique et Angleterre) et 8 jeunes nogentais ont collaboré avec les services techniques au réaménagement du jardin de la RPA avec la création d'un jardin suspendu et d'un bassin. En plus du chantier, les jeunes ont pu profiter d'activités de loisirs (karting, bowling, sortie à la mer..).

Sheridan Collignon – 16 ans – Belgique

«C'est ma première année avec Concordia, je voulais voyager, faire de nouvelles rencontres et m'améliorer dans les langues étrangères comme l'anglais et l'espagnol. Je pense que je renouvellerai l'expérience.»

Katie Bowden – 18 ans – Angleterre

«L'association Nogent-Beverley m'a invité à participer à ce chantier, c'est la première fois que je viens à Nogent. Ce séjour est une bonne façon d'être en vacances, de rencontrer des nouvelles personnes tout en faisant quelque chose d'utile.»

2e saison pour l'Ecole Municipale des Sports

Les 18 et 20 juin, ils ont fêté la fin de la 1ère saison de l'Ecole Municipale des Sports. Ce sont plus de 30 enfants qui ont participé à cette initiative qui permet de découvrir plusieurs sports au cours de l'année. Dès septembre, la Ville lance une 2e saison. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette aventure sportive, contactez le service des sports (dossier à retourner avant le 22 septembre).

Renseignements et inscription:
Service des sports
72 rue du Général de Gaulle
03 44 66 30 14
sports@nogentsuroise.fr

Fête de l'EMS, le 20 juin 2014

Léana Couedon

Léana Couedon, une athlète qui monte en flèche

Recordwoman de France, championne de France, Léana Couedon inscrit son nom en lettres capitales dans la catégorie minime des compétitions de tir à l'arc. À 13 ans, elle participe aux concours de tir en salle, de tir fédéral et de tir FITA et obtient de bons résultats dans toutes les disciplines.

Léana a commencé le tir à l'arc en 2008, dès l'âge de 8 ans. Elle a intégré la Compagnie d'arc de Nogent-sur-Oise en septembre 2013 et fait aujourd'hui la fierté de son entraineur et Président de club, Roger Sallier. «Léana est en pleine progression, elle est volontaire, perfectionniste et consacre beaucoup de temps aux entraînements. Cette année, elle fait partie du Groupe Régional à Compiègne. Elle a été retenue par le COE (Collectif Olympique Espoirs) et a déjà participé à 2 stages de perfectionnement à l'INSEP et au CREPS de Dijon.»

Léana est donc une championne très prometteuse. Ses ambitions : intégrer un jour le Pôle France et participer aux compétitions internationales et pourquoi pas aux Jeux Olympiques. **Dès la saison prochaine, en septembre, tout en étant licenciée à Nogent-sur-Oise, elle intégrera le Pôle Espoir de Compiègne.**

Des tarifs municipaux harmonisés

Votés en Conseil Municipal du 7 juillet, les tarifs municipaux, relatifs à la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les centres de loisirs, sont désormais harmonisés. Retrouvez-les dans cette double page.

Ce qu'il faut retenir

Défense du pouvoir d'achat des Nogentais

Installé en 2008 avec le changement de majorité, **le quotient familial est un gage d'équité**. Les tarifs n'ont jamais augmenté depuis 2008, ils n'avaient pas tenu compte de l'inflation. Comme dans d'autres villes de l'Oise, une mise à jour a donc été effectuée avant cette rentrée 2014.

La Ville a veillé à ce que **le taux d'effort des familles ne dépasse jamais 35%** du coût réel. La part de la Ville dans cette participation est donc prépondérante. Pour la journée d'un enfant en Accueil de Loisirs Sans Hébergement par exemple, la Ville participe à hauteur de 75% minimum.

Harmonisation des tarifs

Le découpage des tranches du quotient familial était précédemment différent selon les services proposés. Désormais, les parents nogentais se différencient selon **7 tranches de quotient familial**. À chaque quotient, un prix a été défini pour chaque service.

Cet effort de simplification améliore la lisibilité des tarifs municipaux dans leur ensemble et tient compte des évolutions de la composition et du niveau de vie des familles nogentaises.

Nouveauté : un prix à la demi-journée

Le mercredi matin est désormais travaillé pour les enfants des classes élémentaires et maternelles. Dans la continuité de la réforme des rythmes scolaires, **un prix à la demi-journée a donc été créé pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement**.

Retrouvez tous ces tarifs dans la page ci-contre.

Ce qui se cache derrière un prix

Derrière le tarif de la prestation proposée par la Ville s'incluent de nombreux services. Par exemple, derrière la restauration scolaire ne se cache pas seulement le repas fourni à votre enfant, mais également tous les services énoncés ci-dessous.

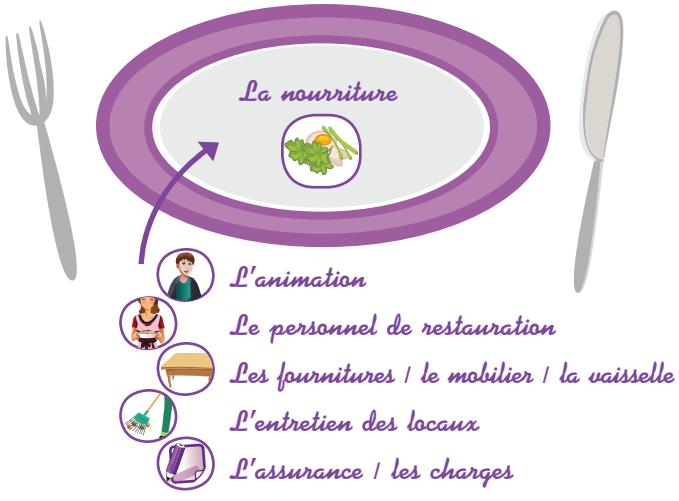

En quelques chiffres

ALSH Journée complète

Une journée en ALSH revient à 26,80€ par enfant pour la collectivité. Les tarifs ont été fixés comme suit à partir du coût réel qu'ils représentent pour la Ville.

26,80 €	=	Entre 25 € et 20,10 €	+	Entre 1,80 € et 6,70 €
Coût réel		Pris en charge par la Ville		Participation de la famille

ALSH Demi-journée - Avec repas

15,02 €	=	Entre 13,22 € et 11,02 €	+	Entre 1,80 € et 4 €
Coût réel		Pris en charge par la Ville		Participation de la famille

Périscolaire Journée

8,90 €	=	Entre 8,20 € et 6,20 €	+	Entre 0,70 € et 2,70 €
Coût réel		Pris en charge par la Ville		Participation de la famille

Temps de midi Restauration scolaire

14,39 €	=	Entre 12,59 € et 9,89 €	+	Entre 1,80 € et 4,50 €
Coût réel		Pris en charge par la Ville		Participation de la famille

Les tarifs

Centre de loisirs Berthelot, juillet 2013

Accueil de loisirs sans hébergement - Journée complète

TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF PRÉCÉDENT	NOUVEAU TARIF	EFFORT DE LA FAMILLE	FORFAIT SEMAINE	FORFAIT 3 JOURS
T1	< 300	1,53	1,80	6,72 %		
T2	301 - 450	1,86	2,30	8,58 %		
T3	451 - 560	2,20	2,70	10,07 %		
T4	561 - 650	2,71	3,50	13,06 %	x 5	x 3
T5	651 - 900	3,55	4,90	18,28 %		
T6	901 - 1 200	4,58	5,89	21,98 %		
T7	> 1 200	4,66	6,70	25 %		

Accueil de loisirs sans hébergement - Demi-journée

		SANS REPAS		AVEC REPAS			
TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	NOUVEAU TARIF	EFFORT DE LA FAMILLE	NOUVEAU TARIF	EFFORT DE LA FAMILLE	FORFAIT 1/2 JOURNÉE PAR SEMAINE	FORFAIT 1/2 JOURNÉE POUR 3 JOURS
T1	< 300	1,00	8,49 %	1,80	15,28 %		
T2	301 - 450	1,20	10,19 %	1,90	16,13 %		
T3	451 - 560	1,60	13,58 %	2	16,98 %		
T4	561 - 650	1,95	16,55 %	2,30	19,52 %	x 5	x 3
T5	651 - 900	2,25	19,10 %	2,70	22,92 %		
T6	901 - 1 200	2,55	21,65 %	3,10	26,32 %		
T7	> 1 200	2,95	25 %	4	33,96 %		

Accueil périscolaire Prix à la journée

		TARIFS NOGENTAIS	
TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	NOUVEAU TARIF	EFFORT DE LA FAMILLE
T1	< 300	0,70	7,87 %
T2	301 - 450	1,10	12,36 %
T3	451 - 560	1,40	15,73 %
T4	561 - 650	1,55	17,42 %
T5	651 - 900	1,70	19,10 %
T6	901 - 1 200	2,05	23,03 %
T7	> 1 200	2,70	30,34 %

Pour obtenir le tarif à la semaine, multipliez par 5 le tarif journalier.

Les tarifs pour les familles extérieures à Nogent-sur-Oise ont également connu une évolution. Merci de vous rapprocher des services concernés pour connaître ces tarifs.

Restauration scolaire à la cantine Carnot

Restauration scolaire - Prix par temps de midi

		TARIFS NOGENTAIS		
TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF PRÉCÉDENT	NOUVEAU TARIF	EFFORT DE LA FAMILLE
T1	< 300		1,80	12,51 %
T2	301 - 450	1,80	2,05	14,25 %
T3	451 - 560	2,40	2,60	18,07 %
T4	561 - 650		3	20,85 %
T5	651 - 900	2,90	3,30	22,93 %
T6	901 - 1 200	3,40	3,70	25,71 %
T7	> 1 200	3,95	4,50	31,27 %

La Compagnie Carabosse prépare son nouveau spectacle

La Compagnie Carabosse en résidence à Nogent-sur-Oise

La compagnie d'Arts de la Rue Carabosse sera en résidence de création au Marché Couvert du 10 au 30 novembre 2014 pour son prochain spectacle «Hôtel particulier». Ce temps de résidence d'un groupe d'artistes est destiné à favoriser la création et l'élaboration de spectacles vivants.

Souvenez-vous, après avoir illuminé le vieux port de Marseille, ils ont embrasé le Parc Hébert le 15 décembre 2012 avec leur spectacle «Installation de feu». Ce prochain spectacle, à la fois installation plastique et théâtrale, explorera le sommeil et le rêve. Le public sera invité à vivre une partie de la nuit dans un hôtel des années 30. Le feu, qui est un acteur à part entière de la Cie, sera associé à la dramaturgie de ce spectacle. Une soirée rencontre publique sera proposée au Marché Couvert pour présenter le projet artistique et son état d'avancement.

Juste sous la lune en décembre 2012

Ciné d'antan, Ciné dansant

Une nouvelle séance de cinéma d'autrefois est proposée **samedi 15 novembre à 14h au château des Rochers**. Il s'agit de la projection du film «L'île mystérieuse» adapté de l'oeuvre de Jules Verne. Le film sera suivi d'un goûter et d'un après-midi dansant.

Je souhaite assister à la séance de Ciné d'antan, Ciné dansant du 15 novembre

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

Coupon à remettre au CCAS
4 bis rue du Docteur Schweitzer
60180 Nogent-sur-Oise
Avant le 31 octobre 2014

Un recueil de témoignages pour explorer Nogent-sur-Oise

Après plusieurs années de recherches et de rencontres, Véronique Dieraert-Dumoulin publie, en partenariat avec la Ville de Nogent-sur-Oise, le recueil de témoignages «De mémoire de Nogentais» dès l'automne prochain. Photos, anecdotes, témoignages, cartes postales, permettent de plonger dans le Nogent-sur-Oise des années 1930 à 1950. Au cours des 10 chapitres, on voyage de commerces en commerces et d'histoires en histoires pour visiter ou revisiter une ville riche en mémoire.

«S'en sortir grâce à l'écriture d'un livre»

Interview avec Kelly Kells, auteur, chorégraphe, metteuse en scène, danseuse

Kelly Kells, présentez-nous votre ouvrage «Sortie de l'ombre, la vie est un combat».

Ce livre est la continuité du travail de prévention que je mène depuis 3 ans. Après l'album, la comédie musicale, j'ai décidé de sortir un livre. Les trois sont intrinsèquement liés. On retrouve mon histoire au coeur de ces productions.

Quelle est justement cette histoire à la base de ces oeuvres?

Le point de départ est mon IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), épisode extrêmement douloureux. Mais c'est aussi l'ensemble de ma vie : les difficultés au quotidien, les difficultés dans une cité, dans une famille, les relations filles-garçons...

Comment le livre est-il lié au spectacle ?

Dans mon 1er spectacle, l'héroïne réussit à s'en sortir grâce à l'écriture d'un livre. C'est de là que je suis partie pour rédiger cet ouvrage.

Votre actualité, ce n'est pas seulement le livre, mais aussi votre nouveau spectacle.

Oui, le spectacle précédent a connu un beau succès avec plus de 1 500 spectateurs. Mais il manquait quelque chose, j'ai donc voulu le retravailler. Les mêmes thèmes sont présents, avec en plus la violence à l'école en lien avec les réseaux sociaux.

Le premier livre de Kelly Kells est sorti le 25 juin, aux éditions Edilivre. Il est disponible sur internet et dans les librairies isariennes.

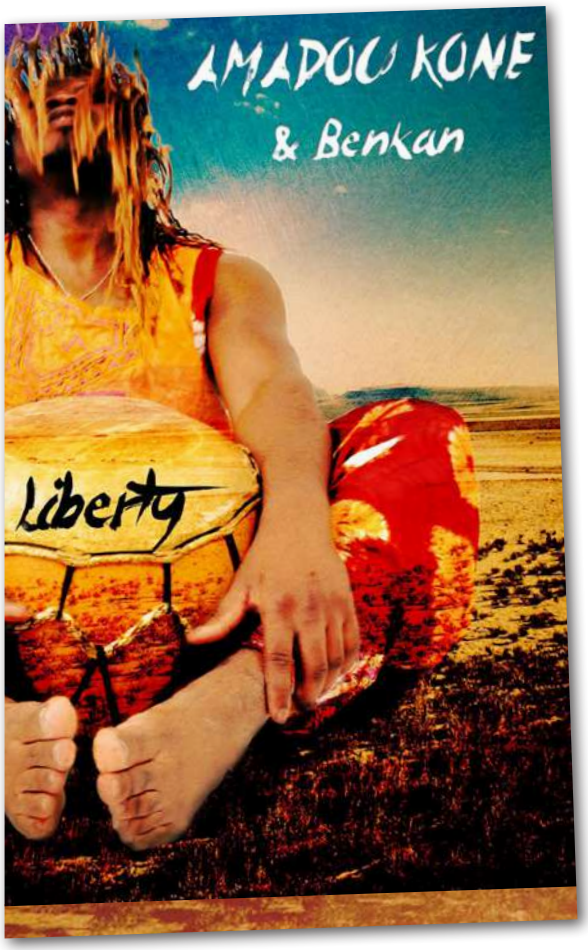

«Un album, mélange de cultures»

Interview avec Amadou Koné, artiste du groupe Benkan

Qu'est-ce qui caractérise votre 2e album, «Liberty» ?

C'est un mélange de cultures, une rencontre artistique. On y retrouve de l'influence africaine, européenne, des percussions de mon pays d'origine, le Burkina Faso, mais aussi du rap et quelques paroles en français.

Quels thèmes sont abordés dans cet album ?

On parle de guerre, de mariage et d'amour forcé, d'immigration, mais aussi de l'amour maternel, du lien mère/enfant... Je m'inspire beaucoup de ce qu'il se passe dans le monde, je suis l'actualité. Et puis, ce que j'ai vécu, mon parcours, se retrouve un peu dans cette oeuvre.

Racontez-nous votre parcours justement...

Je suis originaire du sud du Burkina Faso. La musique a une influence particulière là-bas. Je me suis dirigé vers les percussions, le djembé en particulier. Je suis ensuite venu en France en tant que percussionniste. J'ai fait quelques concerts. Puis il y a 8 ans, je me suis installé à Beauvais, avec la volonté de m'ouvrir sur d'autres choses. Je suis aujourd'hui auteur, compositeur, chanteur et musicien. J'ai sorti mon 1er album en 2009 et mon 2e cette année.

Vous avez travaillé avec le Studio NSO de Nogent-sur-Oise ?

Quand j'ai commencé à écrire le 2e album, j'ai entendu parlé du Studio NSO, qui nous a accueilli à bras ouverts. On n'y a pas seulement enregistré le CD, c'est un vrai travail de collaboration qui s'est noué entre le Studio NSO et l'Ouvre Boite de Beauvais où l'on fait notre premier concert.

Enregistré au Studio NSO, le 2e album d'Amadou Koné est sorti en juin dernier. Il est disponible en écoute sur internet et à la vente dans les magasins FNAC. Album «Liberty».

Collecte d'objets liés à la guerre 14-18

A l'occasion de la célébration du centenaire de la guerre 14-18, Diaphane, pôle photographique en Picardie, la Communauté de l'Agglomération Creilloise (CAC) et l'ACSE lancent **un appel aux habitants afin de recueillir documents personnels et familiaux, liés à cette période.**
Toutes sortes d'objets, même ceux n'ayant pas forcément rapport avec le combat (vêtements, photographies, cartes postales, correspondances, films) sont les bienvenus. Une permanence s'effectue tous les mercredis après-midis à la Maison de la Ville de Creil de 14h à 17h. Les habitants peuvent aussi déposer leurs biens dans les archives des villes de Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul. Les documents seront sauvegardés, restitués à leurs propriétaires puis valorisés lors de rendez-vous culturels pendant toute la durée des célébrations du centenaire : projections d'archives, ciné concert, café-débats, film documentaire, exposition, livre...
De plus, deux autres initiatives viennent agrémenter la célébration de ce centenaire. **La projection d'archives brutes tout d'abord, avec l'intervention d'un historien spécialiste,** à Creil, Villers Saint Paul et Nogent-sur-Oise. Enfin, **un film sur la thématique des femmes de ce territoire dans la première guerre mondiale a été spécialement réalisé pour l'occasion.** «Sans elles, rien de possible. Les femmes ont occupé des places majeures dans le conflit 14-18. Pourtant, l'Histoire se focalise trop souvent sur les soldats, la souffrance et le sacrifice des «poilus». Les femmes restent dans l'ombre du front, rendues muettes par le vacarme assourdissant des tranchées.» Ce film permettra de leur rendre hommage. Il sera projeté en décembre prochain au Cinéma Pathé Montataire, puis un peu plus tard à Nogent-sur-Oise.

Renseignements :
Corine Zongo-Wable,
coordinatrice du projet 06 87 28 35 57
ou Marjolaine David, 06 84 59 22 91

Courir dans l'agglo

Traditionnel rendez-vous annuel, le semi-marathon de la CAC se tient dimanche 19 octobre sur le territoire du bassin creillois. Départ de cette 6e édition à 9h30 au château de Laversine à Saint-Maximin. Il traverse les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Cramoisy, Saint-Vaast-lès-Mello, Maysel et Thiverny pour arriver sur le stade Marcel Coene à Montataire. Ce semi-marathon peut se courir en individuel ou en équipe (relais de 4 personnes).

Renseignements :
06 82 08 93 34
www.agglocreilloise.fr
Inscriptions :
Avant le 15 octobre 2014

OPAH : rénover votre habitat avec la CAC

La CAC a lancé depuis 2013 l'OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. **C'est un dispositif qui a pour but d'aider les propriétaires ou les résidents en copropriété à améliorer leur logement.**
Cette amélioration de l'habitat se décline selon différents axes : le volet thermique tout d'abord. À Nogent, les déperditions de chaleur et la pollution sont beaucoup trop présentes. Le but est d'aboutir par des rénovations à des économies d'énergies.
Une partie des dossiers concernent l'habitat insalubre. Beaucoup de demandes se rattachent d'autre part au maintien de la personne à domicile. Il faut pour cela d'abord repérer les personnes âgées seules à leur domicile et entamer les démarches pour leur permettre d'aménager par exemple leur rez-de-chaussée pour faciliter leurs déplacements.
Enfin, un dernier axe se rapporte aux copropriétés. Il existe une réelle méconnaissance du fonctionnement des copropriétés. L'OPAH permet d'aider les résidents à gérer cet espace en commun.

Sur la première année, 112 contacts ont été identifiés sur la ville de Nogent-sur-Oise. 20 dossiers ont été déposés et traités.

Cette opération dure 3 ans. Si vous souhaitez en bénéficier, (attention, toutes les aides sont soumises à des conditions d'attribution techniques et financières), vous pouvez prendre contact avec le prestataire Citémétrie, délégué par la CAC.

Renseignements :
Numéro vert :
0800 330 211
Permanence à Nogent à l'hôtel de Ville le 1er lundi du mois de 10h à 14h

Tournoi de football organisé pour les demandeurs d'asile

Le football, moteur d'intégration

L'ambiance venue du brésil a suscité de nombreuses passions en ce début d'été. L'AUDA (établissement d'hébergement social), l'ATSA (Accueil Temporaire Service de l'Asile) et le foyer ADOMA ont associé football et action sociale en proposant un tournoi Intercada le jeudi 22 mai. **Ainsi 30 participants en demande d'asile venus des dispositifs ADOMA de Liancourt, Beauchamp, Senlis, Valenciennes, Beauvais et bien sûr Nogent-sur-Oise ont passé un moment convivial sur un terrain de sport.** Fair-play, amitié, générosité étaient de rigueur pour accompagner cette journée ensoleillée. En finale se sont retrouvés le CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) de Beauvais contre l'AUDA/ATSA de Nogent. Les Nogentais ont remporté le tournoi.

Journée mondiale du réfugié

A l'occasion de la journée mondiale du réfugié le 20 juin, l'AUDA (établissement d'hébergement social) et **l'ATSA** (Accueil Temporaire Service de l'Asile) de Nogent-sur-Oise ont organisé une rencontre entre les demandeurs d'asile et les partenaires présents. L'occasion de découvrir le parcours d'une demande d'asile, ses difficultés et ses contraintes. La journée s'est terminée avec un moment convivial et interculturel autour de plats traditionnels préparés par les résidents et de chants propres à chaque culture.

Une commission pour l'accessibilité à la Ville pour tous

Une commission extramunicipale pour l'accessibilité à la Ville pour tous a été créée. Elle est composée d'associations (de seniors, d'handicapés mentaux, moteurs, sourds, malvoyants...), d'élus du Conseil Municipal et de représentants du Conseil de Coopération Citoyenne. Son rôle : ne pas se contenter de l'accessibilité, développer une ville sensorielle, accueillante pour tous. Cela passe par la mise en place d'un plan «Handicap en ville» et la prise en compte de toutes les formes de handicap.

Renseignements :
CCAS
03 44 66 41 20

Une journée nationale pour lutter contre les «Dys» le 4 octobre

Interview avec Odile Fourneau,
Présidente de l'association AAD Picardie (Association Avenir Dysphasie Picardie)

Présentez-nous la journée nationale des «Dys».

Le thème national est : «inventer pour les dys, innover pour tous». Au niveau départemental, c'est la première fois que cette journée est organisée à Nogent. Elle a donc lieu le **samedi 4 octobre, au château des Rochers**. Sont prévus le matin une conférence et l'après-midi un mini forum pour rencontrer des professionnels (orthophoniste, MDPH, rééducateurs...). Il s'agit d'apporter des informations aux familles sur les troubles d'apprentissage. Au moins 5% de la population nationale est confrontée à ces troubles.

Qu'appelle-t-on un «dys» ?

Les «dys» concernent tous les troubles des apprentissages : difficultés de lecture, d'écriture, de langage, de mémorisation, d'attention, de motricité fine, de repère dans le temps et l'espace. On parle ici de réels handicaps, de troubles durables, pas de petits retards d'apprentissage.

Comment diagnostiquer un «dys» ?

Les dys peuvent être repérés à l'école, par les parents ou par des amis. Ils doivent être identifiés de façon précoce, puis diagnostiqués ensuite par des professionnels de santé.

Qu'apporte votre association AAD Picardie ?

Avec l'association AAD Picardie, on organise toute l'année des cafés, des rencontres, des ateliers, des conférences, pour informer et aider les personnes confrontées à de telles difficultés. Il s'agit aussi d'expliquer les droits, les moyens qui peuvent être mis en place pour lutter contre ces dys.

Septembre 2014

6
SAMEDI
FÊTE DES ASSOCIATIONS ET DU SPORT
14h - 18h / Marché Couvert
Contact : 03 44 66 30 14
Service jeunesse

19
VENDREDI
BAL COUNTRY
FESTIVAL COUNTRY/ROCK
21h30 / Complexe du Moustier
Contact : 06 11 24 69 97
Tarif : 5€

20/21
SAMEDI/DIMANCHE
FESTIVAL INTERNATIONAL COUNTRY/ROCK
10h / Complexe du Moustier
Contact : 06 11 24 69 97
Tarifs : 7€ (adulte) / 2€ (enfant)

21
DIMANCHE
CONCERT MICHEL FUGUAIN
FESTIVAL COUNTRY/ROCK
17h / Complexe du Moustier
Contact : 06 11 24 69 97
Entrée : 12€ (adulte) / 2€ (enfant)

21
DIMANCHE
JOURNÉE DU PATRIMOINE
RANDONNÉE PEDESTRE
14h30 / Départ Parvis Hôtel de Ville
Contact : 06 51 80 45 24 (ARN)

21
DIMANCHE
LES BOUCLES DU RAIL 4
10h / Départ Parvis de la Mairie
Contact : 07 87 99 76 55
Association NOA

21
DIMANCHE
LES FEMMES DE COEUR
10h / Départ Parvis de la Mairie
Contact : 07 87 99 76 55
Association NOA
Dons reversés aux enfants hospitalisés

Octobre 2014

2
JEUDI
INAUGURATION DU CENTRE D'AFFAIRES ET D'INNOVATION SOCIALE
18h / Centre d'affaires
Contact : 03 44 66 31 64 (AEU)

3
VENDREDI
SORTIE «LA JOURNÉE EN BEAUVAISIS»
LES TEMPS D'ART
8h30-18h
Contact : 03 44 71 49 50

4
SAMEDI
FÊTE DU QUARTIER DES ROCHERS
Après-midi / CMAR
Contact : 03 44 72 94 28 (CMAR)

4
SAMEDI
LA FUREUR
INTERGÉNÉRATION
14h / Résidence des personnes âgées
Contact : 03 44 71 84 06 (RPA)

11
SAMEDI
LES BONIMENTEURS
20h30 / Château des Rochers
Contact : 03 44 21 30 74 (OMCE)
Tarifs : 12€ (réduit : 8€)

17
VENDREDI
COSI FAN TUTTE,
OU L'ÉCOLE DES AMANTS
20h30 / Château des Rochers
Contact : 03 44 21 30 74 (OMCE)
Tarifs : 12€ (réduit : 8€)

18
SAMEDI
PAPILLONNAGE
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
10h30 / Médiathèque (Accueil)
Contact : 03 44 66 60 44
Places limitées

18
SAMEDI
CONFÉRENCE AUTOUR DE MOZART
ORGANISÉE PAR LE CCPM
15h / Médiathèque
Contact : 03 44 74 50 79 (CCPM)

19
DIMANCHE
«LA NOGENTAISE»
MARCHE PÉDESTRE
8h / Rdv Salle Charpentier
Contact : 06 51 80 45 24 (ARN)
Association de Randonnée Nogentaise

Les dates, heures et lieux sont susceptibles d'être modifiés.

Toutes les informations actualisées sur le site internet de la ville de Nogent-sur-oise

400 Nogentais à Péronne

Le voyage des aînés s'est déroulé les 11 et 13 juin dans la Somme. Au programme, visite de l'historial de la Grande Guerre à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, puis spectacle au P'tit Baltard. Les 400 aînés nogentais qui ont participé à cette sortie à Péronne ont été ravis de ces moments culturels puis de divertissements.

Voyage des aînés à Péronne

Noces de diamant de Andrée et Michel Lenglet

60 ans de vie commune

Andrée et Michel Lenglet ont fêté dimanche 29 juin leurs noces de diamant, célébrant ainsi 60 ans de vie commune, d'amour et de complicité. Ils ont tous deux renouvelé leurs voeux de mariage devant la 1ère adjointe, Dominique Lelong et en présence de leurs familles.

Repas annuel des seniors

Dimanche 26 octobre 2014 à 11h30
Espace culturel du château des Rochers

Le Maire,
Le Conseil Municipal,
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale,
sont heureux d'inviter à ce déjeuner tous les Nogentais âgés de plus de 65 ans (cette année)
ainsi que leur conjoint (même si ce dernier n'a pas encore atteint l'âge)

Prière de prévenir le C.C.A.S. (téléphone : 03.44.66.41.20) en cas de désistement de dernière minute.

Talon à retourner au CCAS

4 bis rue du Docteur Schweitzer, pour le vendredi 3 octobre 2014 au plus tard

Madame : _____ Monsieur : _____

Adresse : _____

_____

☐ Participe (nt) au repas du 26 octobre 2014 - Nombre de places à réserver : _____

☐ Demande (nt) à bénéficier du service de transport gratuit (cocher le point de ramassage)

Car n° 1

☐ Place de Saulcy 11h00
☐ Angle rue des Champs de Bouleux – Rue Roland Vachette 11h05
☐ Place de la République 11h10
☐ Ecole Paul Bert maternelle 11h15
☐ Mairie – Parking avenue du 8 Mai 11h20

Car n° 2

☐ Maison de retraite – rue de la Vallée 11h00
☐ Ecole Carnot 11h05
☐ Angle rue Claude Péroche – rue Démagnez 11h10

Car n° 3

☐ Gymnase de l'obier – Avenue du 8 Mai 11h00
☐ Rue Jean Jaurès – Pont de la déviation 11h05
☐ Fonds de Nogent – Arrêt STAC 11h10
☐ Résidence Saint-Exupéry 11h15

Retour assuré à partir de 18h

Travaux à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la D200 - Chantier FICOP

75 logements en construction en entrée de ville

Depuis le mois de juin, dans le cadre du PRU Obier-Granges, 75 logements sont en cours de construction sur le site de l'ancien bâtiment FICOP, à l'angle de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la RD 200. Regroupés dans un seul bâtiment collectif, ces T1 et T1 bis sont destinés, pour partie au relogement des célibataires âgés de la tour Telema et d'autre part, pour améliorer l'offre de logement de ménages nogentais. Cette construction permettra également de repenser de façon paysagère l'entrée de ville par le rond point des Rochers. 25 places de stationnement sont prévues pour ces logements.

Résidence des 4 fleurs

Une résidence remodelée

Les extérieurs de la résidence des 4 fleurs, située au bout de l'avenue Saint Exupéry, ont subi un réaménagement. Cette résidentialisation consiste à améliorer le confort des résidents. Les chemins ont été mis à distance des façades de la résidence, le dénivelé naturel a été exploité. Un espace végétal est en cours de création pour protéger le rez de chaussée des vues directes sur leur logement. Les multiples poubelles ont été remplacées par des containers enfouis. Des allées en béton lavé ainsi qu'un terrain de pétanque ont été créés.

Réhabilitation de 1 085 logements

Entre les rues Marceau et Proust, 137 logements ont achevé leur réhabilitation. Les travaux consistent à mettre en place un isolant par l'extérieur, collé et vissé. Ensuite, un enduit coloré à base de chaux est projeté. L'intérieur des appartements, les portes et fenêtres sont rénovés. Depuis février 2013, ce sont en tout 1 085 logements qui sont en cours de réhabilitation.

Des logements renovés

Début des constructions Jaurès-Coubertin

En septembre, l'OPAC se lance dans la construction des 69 logements du site Jaurès-Coubertin. Cet ensemble mixte regroupe 35 logements sociaux et 34 non sociaux. Il sera notamment utilisé pour reloger des habitants des trois tours Calmette.

Le site Jaurès Coubertin accueillera 69 logements

Utilisation de produits phytosanitaires pour éliminer les mauvaises herbes

Massifs floraux

Des précautions obligatoires pour l'application de produits

Des efforts de protection de l'environnement

Sensibilisée à la protection de l'environnement et à la santé des habitants et des agents, la Ville se donne des moyens depuis plusieurs années de développer des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des parcs et de la voirie. Elle s'est dotée de 6 brûleurs avec bombone de gaz pour éliminer les mauvaises herbes. Elle utilise des paillis pour limiter la prolifération des plantes spontanées dans les massifs fleuris et pour limiter l'arrosage. Elle sème des plantes vivaces pour réduire la consommation d'eau et les intrants. Les agents désherbent à la main ou à l'aide de binettes. La Ville pratique également la lutte biologique : il s'agit d'introduction d'insectes pour lutter contre d'autres familles d'insectes. D'ici l'an prochain, deux autres initiatives permettront de limiter l'utilisation de produits chimiques : la Ville va tester des machines pour désherber les trottoirs, et mettre en terre des plantes qui poussent plus vite que les mauvaises herbes.

Pour l'amélioration du cadre de vie

Toutefois, pour le confort de tous et un cadre de vie plus agréable, l'utilisation de produits phytosanitaires contre les mauvaises herbes, pour lutter contre les champignons et contre certains insectes, reste pour le moment encore inévitable.
Les produits utilisés sont des procédés de traitement reconnus. Ils ne sont pas toxiques pour les Nogentais. Ils sont appliqués avec les précautions requises : à plus de 50 mètres de points d'eau, dans des conditions climatiques non favorables à la volubilité de certains produits.
Ces produits sont répandus par des agents territoriaux ayant tous reçus une formation «certiphyto». Ils ont notamment l'obligation de porter des équipements de protection individuelle pour le maniement de tels produits.

Des équipements obligatoires

Le port de vêtements de travail imperméables et de masque à cartouche sont obligatoires. En effet, si les produits ne sont pas toxiques pour les Nogentais, ils peuvent néanmoins provoquer quelques démangeaisons ou brûlures sur les agents qui les manipulent à répétition.

Objectif : 0 produit d'ici 5 ans

L'objectif de la Ville est de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici 5 ans. Pour cela, il faut investir dans de nouvelles machines et développer des procédés naturels. Cela nécessite l'investissement de nombreux agents pour le désherbage manuel. En effet, l'utilisation de produits phytosanitaires ne nécessite qu'une intervention par an, contrairement aux autres procédés, chaque mois. Des essais vont être pratiqués sur les trottoirs.

Les comités municipaux succèdent aux commissions

Autrefois commissions, les instances de reflexion communales deviennent désormais les comités municipaux citoyens. Au nombre de 4, ils sont chacun constitués de 16 membres élus par le Conseil Municipal, 8 issus des conseillers municipaux et 8 issus du Conseil de coopération citoyenne. Les sujets relatifs à chaque comité sont abordés par le Conseil de Coopération Citoyenne avant d'être débattus pendant les Conseils Municipaux. C'est un véritable travail transversal.

Comité 1

Finances, développement local, commerces, administration générale, relations sociales, informatique et réseaux, Communication

Jallal Chouaoui
Claude Courtin
Nellie Rochex
Mokhtar Allouache
William Modjinou
Jean-Michel Zakhartchouk
Claire Maudet
Claude Brunet
Patricia Richard
Raymond Ansart
Michaël Beroudiaux
Hassan Dahmany
Renée Debia
Antoine Ferchaud
Cécile Fiche
Jean-Baptiste Mpele

Comité 2

Petite enfance, enfance, jeunesse, scolaire, péri-scolaire, action sociale, solidarités, prévention et bien-être, personnes âgées, intergénération, handicap, logement

Dominique Lelong
Marie-Dominique Bindault
Gaëlle Célestine
Badia Zrari
Marie-José Furtado
Sawé Arpaci
Jacqueline Croix
Mélanie Honorez
Alain Dault
Isabelle Charetteur
Chantal Dervillé
Gwendoline Gisselbrecht
Jocelyne Prévéral
Karima Rhazouali
Amina Arraf
Marie Mariette

Comité 3

Tranquillité publique, gestion du patrimoine communal, cadre de vie, développement durable, urbanisme, grands projets et rénovation urbaine

Jean-Baptiste Rieunier
Rehman Qureshi
Abdellah Bel Fakih
Joël Prat
Sonia Viard
Louis Amiel
Christophe Decourtray
Djamal Benkherouf
Dominique Zouaoui
Olivier Van Dam Humblot
Oussama Assakkali
Christiane Carlin
Alberto Ferreira
Nicolas Lesobre
Yves Brunet
Marc Stamper

Comité 4

Culture, vie associative, citoyenneté, démocratie coopérative, relations internationales, sport, développement des pratiques sportives

Valérie Lefèvre
Michel Duplessi
Didier Caron
Imen Bouharb
Malika Khair
Hervé Roberti
Claude Robert
Marie-Thérèse Jany
Chantal Ouannoughi
Lila Bouzar
Patricia Feledy
Khaled Jnahi
Murielle Marchandin
Marine Ruet
Joël Suchet
Sylvie Offredo

Des trottoirs accessibles pour la sécurité de tous

Certaines haies de clotûre de propriété empiètent sur les trottoirs et rendent ces espaces difficilement praticables ou accessibles. **Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.** En cas de danger grave ou imminent, **le maire peut, en vertu de l'article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales** lui donnant pouvoir de prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, **décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique**. Merci donc de bien vouloir tailler vos haies en conséquence pour améliorer la sécurité des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Nogent, ville propre

Je ramasse les déjections de mon chien, sous peine de verbalisation

Infraction à l'Article R632-1 du Code Pénal, verbalisable d'une contravention de 2e classe : 35 €

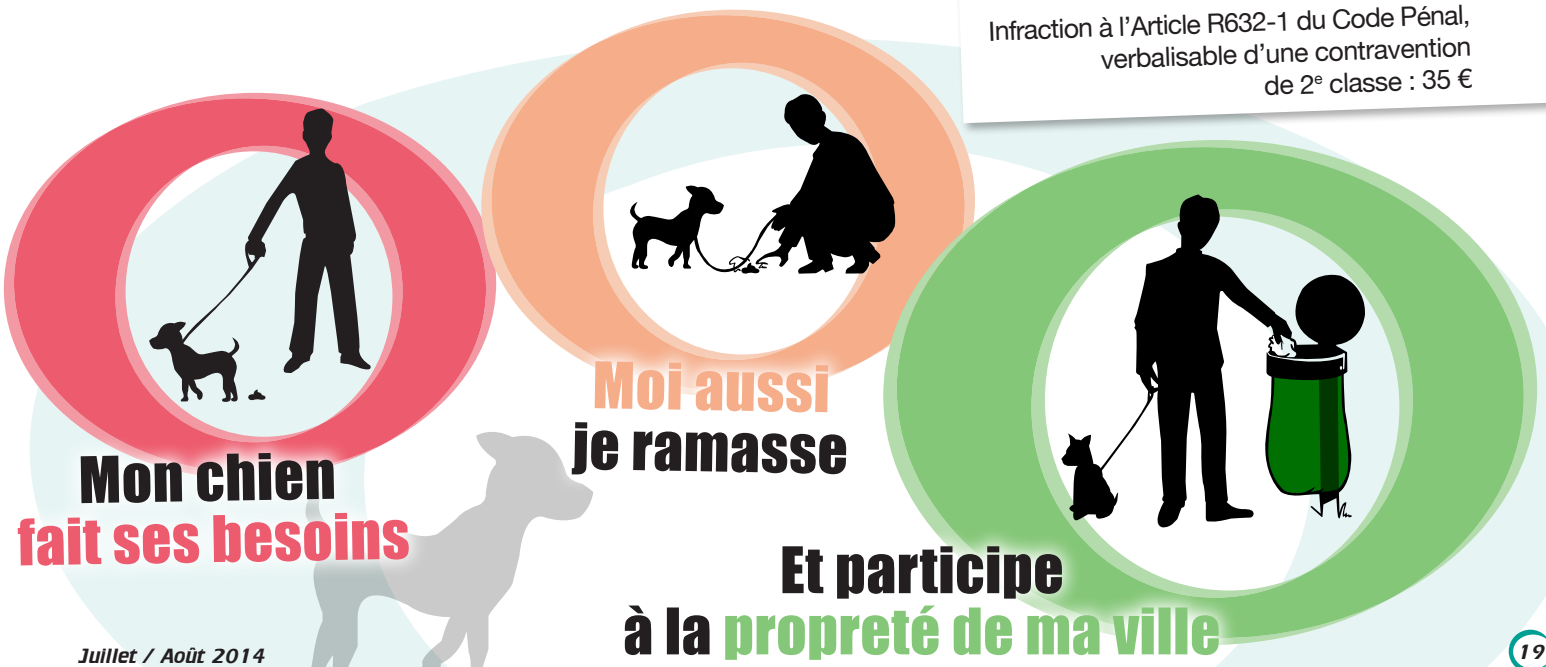

Quartier des Rochers

Une marche culturelle

À l'occasion de l'Oise Verte et Bleue, dimanche 1er juin, **plus de 70 marcheurs ont participé à la randonnée proposée par la Compagnie de La Yole et l'Association de Randonnée Nogentaise**. Le thème de la balade : les poèmes japonais, les Haikus. Cette marche était ponctuée de plusieurs arrêts culturels assurés par l'association Fa Si La Chanter ou la Cie de La Yole. Le parcours partait du Parc Hébert aux champs et bois de Nogent situés sur le plateau derrière le château des Rochers.

Tennismen en herbe

25 enfants du quartier des Rochers ont remporté le tournoi «Tennis dans la rue», organisé le 2 juillet à Méru. Cette action était menée par le CMAR et le Comité départemental de l'Oise de Tennis.

Quartier des Rochers

Les sorties du CMAR pour vos vacances

Environ 50 familles nogentaises ont pu bénéficier gratuitement de différentes sorties cet été, sorties organisées par le Centre Municipal Arthur Rimbaud. Ainsi, elles se sont rendues au **Cinéma pathé Montataire** le 9 juillet pour regarder le film familial : «les vacances du Petit Nicolas». Le 16 juillet, c'est une **journée à la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent** qui était proposée. Les Nogentais, de tout âge, ont ensuite découvert le **château de Pierrefonds** le 19 juillet et le **zoo d'Amiens** le 23 juillet. L'an prochain, d'autres actions parents/enfants seront mises en place par le CMAR.

Sortie à Pierrefonds

Base de loisirs de Saint Leu

Zoo d'Amiens

ÉTAT-CIVIL

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir, en mairie, une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil». Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont venus au monde

Mars - 32 dont : Nassim Hoock / **Mai - 34 dont :** Timéo Marotte, Imène Meghdir, Ibrahim Hammou Dokah, Taslim Dahel, Arthur Drouot, Oluwadamiloju Adebutu / **Juin - 25 dont :** Miraz-Can Gun

Ils se sont unis

Octobre 2013 : Marc Montuori et Laurence Suku **/ Mai - 14 dont :** Yves Brunet et Claudine Chevallier, Ahmed Chaibi et Emilie Suchet, Karim Idrissi et Vanessa Tillier, Rehman Qureshi et Komal Baig, Rémi Moreuil et Lynda Kaneza, Hervé Larrieu et Valérie Foucard, Arda Kaya et Özlem Kaya, Pierrot Daulcle et Ingrid Menard **/ Juin - 10 dont :** Fabien Tyrakowski et Aude Bouron, Loïc Lagache et Maria Fortes Furtado, Mickaël Thil et Isabelle Carreel, Nabil Boutzakht et Fatiha El Azzaoui, Guillaume Pochon et Virginie Lopez

Deux délibérations du Conseil Municipal à la loupe

Lors des **Conseils Municipaux des 10 juin et 7 juillet,** les élus se sont notamment prononcés en faveur de décisions dans le secteur de la gestion patrimoniale et de la délégation de service public.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Conseil Municipal sur www.nogentsuroise.fr ou auprès de l'Hôtel de Ville, sur demande écrite - 74, rue du Général de Gaulle ou par téléphone au 03 44 66 30 30

Gestion patrimoniale

Acquisition de parcelles boisées Lieux-dits « Pierre Benard » et « Plantes des Moines »

Dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière, la Ville a l'opportunité d'acquérir des parcelles de terrain boisées situées sur les lieux-dits «Pierre Benard» et «Plante des Moines», au dessus de la rue Faidherbe. L'ensemble foncier d'une superficie d'environ 40 685 m² appartient aux établissements Barbaut et est constitué des parcelles suivantes : AC 28, 32, 48, 67 à 71, 73 à 76, 79, 80, 82, 259, 261 et 263.

Cette acquisition permettra la conservation des coteaux boisés de la Ville surplombant la rue Faidherbe, dans l'attente d'une définition ultérieure des usages de ce site.

Les Etablissements Barbaut sont placés depuis de nombreuses années sous le mandat d'un administrateur judiciaire.

Une offre d'achat a été formulée à 0,50€ par mètre carré et a été acceptée par la SCP LEBLANC LEHERICY, mandataire judiciaire. Il est précisé que les frais d'établissement de l'acte de vente resteront à la charge de la Ville.

Il est rappelé qu'en application des articles L 1311-10 et R 1311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que d'un arrêté en date du 17 décembre 2001, l'avis du service des domaines n'est obligatoire que pour les acquisitions d'un montant minimal de 75 000 €.

Délégation de service public

Avenant - Chauffage urbain

La DSP qui a été mise en œuvre depuis juin 2012 nécessite une actualisation sur les bases citées ci-dessous.

Historique et évolution du contexte de la délégation de service public (DSP)

Dans sa séance du 27 juin 2011, la Ville de Nogent-sur-Oise a décidé d'approuver le principe d'une délégation de service public de type concession pour l'exploitation du réseau de chaleur pour une durée de 24 ans.

Par une délibération en date du 18 juin 2012, l'autorité délégante qu'est la ville de Nogent-sur-Oise s'est prononcée sur le choix du délégataire, DALKIA France.

La collectivité a confié au délégataire l'ensemble des ouvrages qui font l'objet du contrat de concession ainsi que les installations qui ont été réalisés dans ce cadre.

De plus, le contrat initial prévoyait une révision des tarifs du fait de la suppression définitive du tarif gaz réglementé, ce tarif disparait au 18 juin 2014. Il convient de redéfinir l'indexation du poste R1.

Durant les travaux, le délégataire a été notamment confronté à des difficultés techniques et administratives pour réaliser certains ouvrages, dont les traversées des voies ferrées subordonnées à l'autorisation de RFF.

Enfin, la DSP avait été structurée avec une subvention attendue de l'ADEME, il convient aujourd'hui d'intégrer la subvention obtenue. Du fait croisé des surcouts de travaux et de la baisse des subventions, le terme R2 s'en trouve impacté.

Propositions contenues dans l'avenant n°1

Les surcoûts des travaux concernent notamment :

1. Le fonçage TSV2
2. Le dévoiement lié au passage TSV2
3. Les frais d'ingénierie et d'études

La subvention obtenue

Le contrat de base prévoyait une subvention de 2 500 000€, la subvention obtenue est de 1 944 000€

La tarification

La tarification a évolué pour les raisons suivantes :

1. Le Terme R1 est passé de 29,43€ HT/kwh à 30,096€ HT/kwh pour intégrer l'évolution du prix du gaz (R1G- R1c)
2. Le terme R2 évolue de 37,761€ HT/kwh à 42,961€ HT/kwh du fait de l'accroissement du coût des travaux et de la baisse des subventions.

Liste Une Ville pour Tous

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Coupe du monde, Ciné d'été, centres de loisirs, chantier de jeunes international ont rythmé cet été, sans oublier Nogent à la mer qui a une fois de plus permis à près de 1.500 personnes de profiter des belles plages picardes. La rentrée sera tout aussi dense, avec la fête des associations et du sport, les boucles du rail, ainsi que le Festival Country qui devrait encore accueillir de nombreux visiteurs.

Mais comme toute rentrée, elle est accompagnée de son lot d'inquiétudes. La situation économique, et plus particulièrement le marché de l'emploi, ne permet pas encore aux familles de voir l'avenir se dégager durablement. Pour autant, la commune poursuivra son soutien à l'économie pour contribuer à l'effort de relance. C'est ainsi, que nous avons toutes les raisons de penser que l'ouverture en septembre du Centre d'affaires du Sarcus va profiter à l'économie locale, en accueillant une centaine d'emplois et en offrant aux entreprises l'opportunité de se développer. La place belle faite à l'économie sociale et solidaire doit également contribuer au développement d'une autre économie, plus respectueuse de l'homme et plus propice à une meilleure redistribution des richesses. Nous vous invitons nombreux à découvrir cet équipement à la hauteur.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et à tous.

Contact : Michel Duplessi
m.duplessi@nogentsuroise.fr

CONCERTATION

On n'a pas tous les jours vingt ans !

Notre association, CONCERTATION, fête en septembre son vingtième anniversaire. C'est un bel âge, significatif d'un parcours qui nous a amenés du pari de la création de ce groupement de citoyens désireux de « donner une âme à Nogent » à notre participation active et importante au sein du conseil municipal
Nous avons d'abord mené des actions citoyennes dans plusieurs directions. Nous avons réussi à faire fermer l'ancien incinérateur dangereux pour la santé des habitants du bassin creillois. Nous avons œuvré pour une politique de notre ville plus sociale et plus solidaire. Chemin faisant nous avons présenté une liste aux élections municipales de 1995 : 25% des voix et une entrée remarquée dans le paysage politique nogentais. Nous avons alors participé au conseil municipal dans l'opposition avant d'être partie intégrante de la grande victoire de 2008, si joliment confirmée, au premier tour en 2014, et donc d'être présents dans l'équipe qui a entrepris de transformer Nogent en une ville plus dynamique, plus vivante, plus écologique. L'aventure continue, plus que jamais et nous continuons à apporter nos idées et notre énergie au travail commun au sein d'une belle équipe municipale.

Contact : Jean-Baptiste Rieunier
jb.rieunier@nogentsuroise.fr

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Une rue de Nogent porte le nom de Jean Jaurès : des Nogentais y habitent, y passent, s'y arrêtent… Qui était cet homme assassiné il y a cent ans ?
Ce militant de la civilisation humaine, cet infatigable défenseur de la paix et du progrès, était un révolutionnaire de son temps, avec son temps.
La guerre tue à Gaza, en Irak, en Syrie, en Lybie, au Mali, en Ukraine…
La guerre, c'est pour préparer la paix, nous disent-ils encore. Mais la guerre appelle la guerre et toujours plus de barbarie. Où sont les messages de Jaurès ?
Il n'avait pas seulement alerté, il avait dit la cause : « tant que dans chaque nation, une classe restreinte d'hommes possèdera les grands moyens de production et d'échange (…), tant que cette classe pourra imposer aux sociétés qu'elle domine sa propre loi qui est la concurrence illimitée (…), il y aura des germes de guerre. »
Dans notre France de 2014, Jaurès a fort à nous dire. Pour nous, les héritiers de Jaurès, Marx et Babeuf, l'égalité et le partage sont l'essence de notre combat d'aujourd'hui, l'issue pour sortir de la crise, pour construire une société du bien commun. N'attendons pas pour être heureux !

Contact : Nellie Rochex
n.rochex@nogentsuroise.fr

PARTI RADICAL DE GAUCHE

L'économie sociale et solidaire (ESS), un sujet cher aux élus nogentais du PRG

On connait le principe de l'ESS, respectueux des valeurs humanistes de solidarité, de démocratie et de justice sociale, mais qui ne concède rien en fait d'efficacité, d'innovation et de professionnalisme.
L'ESS représente aujourd'hui en France 8% du PIB, 223.000 établissements employeurs, 2,4 millions de salariés, dont 17% de cadres, et des besoins de recrutement estimés à 600.000 emplois d'ici à 2020.
La prochaine ouverture à Nogent-sur-Oise du Centre d'Affaires et d'Innovation Sociale du Sarcus donnera à la Ville un outil de création d'emplois, un lieu des synergies entre acteurs de l'ESS, un moyen exceptionnel de participation aux grands projets du territoire, notamment de la CAC, enfin un lieu de vie permettant à la population de prendre part réellement au développement. C'est ainsi que 3000m^2 ont fait peau neuve, proposant bureaux, amphithéâtre, restaurant et hall d'exposition.
L'ESS n'est pas une façon de se donner bonne conscience. Il s'agit de revenir à une idée simple et responsable: ce n'est pas l'humain qui est au service de l'économie, c'est bien l'économie qui est au service de l'humain.

Contact : Hervé Roberti
h.roberti@nogentsuroise.fr

Extrait de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales : «Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commun est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont dé compte les vicissitudes de la vie politique au sein d'un Conseil Municipal et impose aux communes de tenir compte des changements de cam de manière pérenne, il doit bénéficier d'un espace d'expression. Tout peut y être dit, sans que le directeur de publication qu'est le Maire puiss

Le règlement intérieur stipule dans son article 30 : « L'espace d'expression réservé dans chaque magazine municipal est de 2 pages, soit 9240 Les élus ont la possibilité de se constituer en groupe par affinité politique, sous réserve de la déclaration préalable de la constitution et de la

Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion

NOGENT CITOYEN

Après le droit d'occupation, le droit d'assassiner…

Le communiqué signé du chef de l'Etat exprimant la solidarité française face aux tirs de roquette venant de Gaza ne passe pas: «Comment comprendre aujourd'hui que la France appelle à la 'retenue' quand on tue des enfants en connaissance de cause ? Comment comprendre que la première réaction de la France, par la voix de son président soit celle du soutien sans réserve à la politique de sécurité d'Israël? Celle du premier ministre Valls au moins, a le mérite d'être clair, soutien total à Israël et pas un mot sur les assassinats de femmes et enfants palestiniens. Nous regrettons également que la voix de la France, « celle qui faisait parler le général de Gaulle au lendemain de la guerre des Six-Jours, celle qui faisait parler Jacques Chirac après la deuxième intifada »ne porte plus.
Au Chili, les députés ont décidé à l'unanimité droite et gauche confondues de cesser les relations commerciales avec Israël. Le Brésil puis l'ensemble des cinq pays du Mercosur ont fait de même. Les Etats Unis quant à eux ont livré des munitions pour que l'armée israélienne achève le massacre et la France n'a pas froncé un sourcil.
Michel ROCARD a dit il y quelques jours «Le boycott total d'Israël, c'est comme ça qu'on a eu la peau de l'apartheid en Afrique du Sud».

Contact : Jallal Chouaoui
j.chouaoui@nogentsuroise.fr

COLÈRE ET ESPOIR

Texte non parvenu dans les délais impartis

Contact : Gaëlle Celestine
g.celestine@nogentsuroise.fr

Liste Nos valeurs vos envies pour Nogent»

Texte non parvenu dans les délais impartis

Contact : Claude Robert
c.robert@nogentsuroise.fr

Liste «Ensemble pour Nogent»

Texte non parvenu dans les délais impartis

Contact : Claude Brunet
c.brunet@nogentsuroise.fr

Liste «Un nouvel élan pour Nogent»

Le jumelage avec Aïda doit renforcer la solidarité de nos administrés face à la barbarie perpétrée par l'Etat d'Israël . Déjà plus de 1900 morts dont 408 enfants et 214 femmes. A notre échelle nos moyens d'action paraissent plus que limités, il n'en demeure par moins que les récentes déclarations du Président de la république (le droit d'Israël à se défendre) ne peuvent laisser les élus que nous sommes insensibles. Les élus que nous sommes se doivent sans hésitation d'être pacifiquement mobilisés face au comportement criminel et génocidaire de l'état d'Israël.

Contact : Djamal Benkherouf
d.benkherouf@nogentsuroise.fr

ne diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace finies par le règlement intérieur. Cet article garantit la liberté d'expression des élus, de tous les élus. La jurisprudence administrative prend en np qui peuvent se produire et considère que, dès lors qu'un élu fait part de sa volonté de se placer dans l'opposition, à condition que cela soit se y faire obstacle, sauf bien sûr si le contenu est injurieux ou diffamatoire.»

caractères avec une répartition calculée suivant le nombre d'élus composant le groupe ; un élu ayant droit à 1/33e de cet espace d'expression. composition de ce groupe au Maire. »

SAMEDI 7 JUIN 2014

FESTIV'ARTS

FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 12 JUILLET 2014

NOGENT À LA MER

Bal Country du TACQ
Samedi 7 juin 2014
Marché Couvert

Spectacle du collège Berthelot
Vendredi 13 juin 2014
Château des Rochers

Accueil des jeunes de Krasnik et de Fucecchio
Vendredi 27 juin 2014
Hôtel de Ville

Dehors les livres !

Anniversaires à la Résidence des Personnes Âgées
Lundi 30 juin 2014
Résidence Saint-Exupéry

Retransmission de la finale de la Coupe du Monde de football
Dimanche 13 juillet 2014
Marché Couvert

Ciné d'été «Epic»
Jeudi 24 juillet 2014
Parc Hébert

Ville de Nogent-sur-Oise

Nogent, vivre vraiment !

La boîte à musique

5ème NOGENT-SUR-OISE FESTIVAL INTERNATIONAL COUNTRY - ROCK

20 - 21 SEPTEMBRE 2014

SPECTACLES
CASCADEURS - BALS COUNTRY

MASTER COUNTRY DANCE
ILE DE FRANCE ET PICARDIE

ESPACES
BIKERS ET VOITURES US
VILLAGE ENFANTS

CONCERTS
GUNSHOT
THE PARTNER
STARROY
THE SLAM HOWIE AND THE RESERVE MAN
THE RINGTONES

SAMEDI
7€ ADULTE /2€ ENFANT
ENTRÉE FESTIVAL
DIMANCHE
12€ ADULTE /2€ ENFANT
ENTRÉE FESTIVAL
+ CONCERT DE
MICHEL FUGAIN

WWW.TICKETNET.FR

FESTIVALCOUNTRY-NOGENT.COM